



# Série de podcasts « Découvrons notre Constitution »

## Questionnaire d'écoute

### Épisode 2 : « La hiérarchie des normes »

Consigne : Entourez la bonne réponse à chacune des questions suivantes (une seule réponse possible).

- 1) Quelle est l'utilité de la hiérarchie des normes ?
  - Elle assure la souveraineté populaire absolue.
  - Elle permet la préservation de l'état de droit et le respect des principes fondateurs que se donnent un peuple.
  - Elle permet la protection des gouvernants face aux gouvernés.
- 2) Qui est le principal théoricien de la hiérarchie des normes ?
  - L'Autrichien Hans Kelsen.
  - Le Britannique John Locke.
  - Le Français Charles de Montesquieu.
- 3) Quels textes se trouvent au sommet de la hiérarchie des normes ?
  - Les lois.
  - Les textes formant le bloc de constitutionnalité.
  - Les traités internationaux, dont les traités européens.
- 4) Y a-t-il des outils de contrôle de la hiérarchie des normes ?
  - Oui, car "La justice est têt bafouée, qui ne dispose pas d'un glaive à côté de ses balances" (Charles de Gaulle, *Vers l'armée de métier*, 1934).
  - Non, car limiter une décision des représentants du peuple revient à limiter la souveraineté du peuple tout entier.
- 5) Quelles sont les instances qui veillent au respect de la hiérarchie des normes ?
  - Le Conseil constitutionnel.
  - Le Conseil d'État (= ordre administratif), le Conseil constitutionnel (= droit constitutionnel) et la Cour de cassation (= ordre judiciaire).
  - Les maires dans les communes, et les préfets de département et de région.

Question bonus : Quels acteurs ont été les derniers à bénéficier de l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel ?

- Les justiciables pouvant saisir le Conseil constitutionnel via une QPC (= Question Prioritaire de Constitutionnalité) lors d'un procès.
- Le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat pouvant saisir ensemble le Conseil constitutionnel.
- 60 députés ou 60 sénateurs pouvant saisir le Conseil constitutionnel.